



Commission des équipements et de l'aménagement durable

112 - Transports ferroviaires

Propositions financières Budget Primitif 2013

Rapport n° CG/2012/76

Résumé :

Le présent rapport a pour objet le vote des crédits 2013 en matière de transports ferroviaires.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôles	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2013
PAT	Direction de la mobilité	12 300 000 €
	TOTAL	12 300 000 €

Préambule

Le Département intervient de manière volontaire, de longue date, dans le domaine des transports ferroviaires, afin de répondre aux enjeux d'accessibilité et de développement du territoire bas-rhinois.

Le succès confirmé des deux dessertes TGV qui irriguent désormais l'Alsace, dont les travaux des premières phases ont été également cofinancés par le Conseil Général, conforte la nécessité de poursuivre les travaux permettant de favoriser l'accessibilité de la région, notamment en obtenant l'engagement de la deuxième phase de la branche Est du TGV Rhin-Rhône.

Les crédits prévus pour 2013 doivent permettre de maintenir nos engagements pour les travaux en cours de la seconde phase de la LGV Est Européenne, tout en soutenant les transports ferroviaires de proximité et plus particulièrement le développement des transports en sites propres de l'agglomération strasbourgeoise.

1121 - Lignes à grande vitesse et modernisation du réseau ferré national

Crédits proposés pour le BP 2013 : 11 700 000 €

Crédits inscrits au BP 2012 : 16 000 000 €

Le cofinancement de la seconde phase de la LGV Est européenne s'inscrit dans la convention de financement d'un coût global de 2,01 Milliards d'euros, signée le 1^{er} septembre 2009, avec une participation départementale de 59 M€. Les différentes zones de chantier sont désormais bien visibles, avec l'achèvement du premier tube du tunnel sous les Vosges du Nord, du franchissement de la vallée de la Zorn et le saut-de-mouton d'Eckwersheim. C'est ainsi que 11,5 M€ sont prévus pour remplir les engagements contractuels en 2013.

Il est proposé de maintenir le dispositif d'aide en faveur de parkings intermodaux, c'est-à-dire des aménagements de gares en correspondance avec le Réseau 67 en 2013. Des crédits de subvention d'équipement sont proposés en direction des communes et leurs groupements à hauteur de 100 000 € et de RFF pour un montant identique, ces deux bénéficiaires intervenant indifféremment en maîtrise d'ouvrage des projets.

1122 – Tram-train Strasbourg-Bruche-Piémont des Vosges

Crédits proposés pour le BP 2013 : 100 000 €

Crédits inscrits au BP 2012 : 200 000 €

Les crédits prévus pour 2013, à hauteur de 100 000 €, doivent permettre de solder la participation départementale aux études engagées en particulier par Réseau Ferré de France et la CUS sur l'interconnexion en gare de Strasbourg.

1123 – Tramway strasbourgeois

Crédits proposés pour le BP 2013 : 500 000 €

Crédits inscrits au BP 2012 : 0 €

Les opérations d'extension du réseau de lignes de transport en sites propres (tramway ou bus à haut niveau de service) sont relancées, avec le démarrage des travaux des extensions Ouest et Sud de la ligne A au-delà de son terminus actuel de Haute-pierre-Maillon. Le Département souhaite ainsi confirmer son engagement volontaire, aux côtés de la Communauté Urbaine de Strasbourg, pour l'extension du réseau tramway à hauteur de 5% du montant total hors taxes des travaux, comme prévu par le contrat de territoire de l'agglomération strasbourgeoise.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
1121	Lignes Grandes Vitesses et Modernisation du réseau RFF	16 000 000,00 €	11 700 000,00 €
1122	Tram Train	200 000,00 €	100 000,00 €
1123	Tramway Strasbourgeois	0,00 €	500 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission des équipements et de l'aménagement durable, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général :

- *approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2013 dans l'axe d'intervention "transports ferroviaires", pour un montant total de 12 300 000 € ;*
- *décide de maintenir le dispositif d'aide en faveur des parkings intermodaux.*

Strasbourg, le 19/11/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL